



DROIT ET PRATIQUE DE LA SANTE AU TRAVAIL



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Responsables pédagogiques : Sophie Selusi et Laurianne Enjolras

Le Diplôme Universitaire « Droit et Pratique de la Santé au Travail » est une formation de 200 heures destinée aux professionnels souhaitant développer une expertise pluridisciplinaire.

Il s'adresse à un public varié (juristes, RH, managers, préventeurs, partenaires sociaux) pour créer une culture commune de prévention et de qualité de vie au travail. Le programme comprend sept unités mêlant droit, management, santé au travail, prévention et dialogue social.

Il inclut des ateliers pratiques, un mémoire professionnel et une soutenance finale.

Ce DU forme des profils capables d'agir de manière transversale dans divers environnements professionnels. Il répond à un contexte réglementaire en forte évolution depuis la loi du 2 août 2021.

Les entreprises doivent faire face à une hausse des risques (RPS, TMS, télétravail) et à une judiciarisation accrue.

Il existe un manque de profils hybrides maîtrisant à la fois le droit, la santé et la prévention. Les institutions et acteurs sociaux soutiennent le développement de telles formations.

Ce DU répond ainsi à un besoin stratégique en formant des professionnels opérationnels et adaptés aux réalités du terrain.

Permettre aux participants d'acquérir les compétences pluridisciplinaires nécessaires pour exercer, à un niveau expert, leurs responsabilités en matière de santé au travail :

1. Maîtriser le cadre juridique, réglementaire et contentieux
2. Construire et piloter une politique de prévention
3. Manager la santé au travail et animer le dialogue social
4. Agir en professionnel transversal et opérationnel

Admission

Conditions d'admission

Niveau d'entrée : BAC +5

Prérequis :

> Pour les étudiants en formation initiale, Master validé.

> Pour la formation continue, sur décision du responsable pédagogique.

Régime d'études : Formation initiale et Formation continue

Calendrier : Octobre - Juillet

Durée : 1an

Volume Formation : 200 heures

Modalités d'inscription

Formation Initiale : 400€

Formation continue : 3200€

éligibilité CPF et FIF PL

Objectifs



Et après

Insertion professionnelle

Au sein des entreprises et organisations

- Responsable santé, sécurité et conditions de travail
- Responsable ou chargé(e) de prévention des risques professionnels
- Responsable RH avec spécialisation santé au travail
- Référent(e) harcèlement moral et sexuel
- Chargé(e) de mission QVCT • Manager opérationnel en charge d'une démarche de prévention

Dans les cabinets et structures spécialisées :

- Consultant(e) en santé, sécurité et prévention des risques
- Juriste spécialisé(e) en droit social
- Avocat(e) en droit du travail avec expertise santé-sécurité
- Auditeur(trice) santé sécurité environnement (HSE)

Dans les organismes institutionnels et paritaires :

- Chargé(e) de mission
- Conseiller(ère) en prévention auprès d'un SPST
- Représentant(e) du personnel

Dans la fonction publique :

- Conseiller(ère) ou assistant(e) de prévention
- Responsable des conditions de travail dans une collectivité territoriale ou un établissement hospitalier

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sophie SELUSI

✉ sophie.selusi@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Laurianne Enjolras

✉ laurianne.enjolras@umontpellier.fr



Programme

Organisation

UE 1v

Environnement institutionnel et cadre public

UE 2

Droit de la santé au travail & AT/MP

UE 3

Santé au travail

UE 4

Construction et déploiement d'une politique de prévention

UE 5

Management & santé au travail

UE 6

Dialogues social et professionnel & santé au travail

UE 7

Atelier pratique et mise en œuvre